

Faire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur la plus belle région d'Europe et un modèle européen de développement touristique durable et résilient

Présentation des nouveaux dispositifs

Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs 2023 – 2028



Les ambitions politiques du mandat pour le territoire :

- La Région avec une « Cop d'avance »
- Une Région plus simple, plus proche et plus lisible
- Une Région capitale de l'Euroméditerranée
- Une Région phare de l'industrie du 21ème siècle
- La Région du bonheur
- La Région terre de JO

**Inscrire la croissance régionale dans
une dynamique 100% plan climat**

**Cette stratégie est celle du territoire
régional, élaborée avec tous les
territoires et tous nos partenaires
économiques**



Pour une stratégie
de développement économique
DURABLE ET RÉSILIENT

La table d'orientation du Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs 2023-2028

- 4 objectifs
- 8 programmes
- 41 actions

OBJECTIF 1 : Conforter la notoriété et l'attractivité de Provence-Alpes-Côte d'Azur dans toute sa diversité et capitaliser sur les grands événements internationaux.

MARQUES

GRANDS EVENEMENTS

OBJECTIF 2 : Renforcer l'attractivité des métiers et la professionnalisation des acteurs du tourisme.

COMPETENCES ET METIERS

OBJECTIF 3 : Soutenir l'investissement et l'innovation.

INVESTISSEMENTS et INNOVATION

OBJECTIF 4 : Favoriser une organisation optimale des flux touristiques et une économie responsable pour des destinations préservées et des filières structurées.

DESTINATIONS DURABLES

ALTITUDE

MOBILITES

PROXIMITE ET FILIERES

FONCTION SUPPORT : Pilotage et gouvernance.

Les 8 programmes et les actions phares du Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs 2023-2028

MARQUES : Conquérir les clientèles locales, nationales, européennes et internationales.

- ★ *Développer la notoriété des destinations monde et la mise en marché des offres touristiques associées.*

GRANDS EVENEMENTS : Accueillir les grands événements économiques, sportifs et culturels en privilégiant leur organisation hors périodes de forte fréquentation et dans le respect de critères environnementaux.

- ★ *Contribuer à l'accueil et à l'optimisation économique de la Coupe du Monde de Rugby 2023, des épreuves nautiques des JO en 2024 et candidater à l'accueil des JO 2034-2038.*

COMPETENCES ET METIERS : Accompagner les entreprises en matière de responsabilité sociale et environnementale et soutenir les projets des professionnels et des collectivités qui améliorent l'offre d'accueil des saisonniers (logement et attractivité des métiers).

- ★ *Permettre aux demandeurs d'emploi, aux saisonniers, aux jeunes diplômés et aux salariés de monter en compétences (qualité de l'accueil, évolution des attentes de la clientèle, transitions numérique et écologique).*

INVESTISSEMENTS ET INNOVATION : Devenir la première région française en nombre d'entreprises labellisées « tourisme durable » et cibler les aides à l'investissement des professionnels du tourisme sur des projets qui améliorent leur empreinte écologique.

- ★ *Soutenir des projets d'investissement et le renforcement des fonds propres des entreprises.*

Les 8 programmes et les actions phares du Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs 2023-2028

DESTINATIONS DURABLES : Améliorer la gestion des flux pour une région touristique décarbonée (outils de régulation de la fréquentation et des sites sensibles).

★ *Favoriser une gestion raisonnée, voire régulée des flux touristiques.*

ALTITUDE : Soutenir l'économie touristique de montagne, pour l'adaptation et la diversification de l'offre des stations en lien avec leurs vallées.

★ *Programme d'actions Territoires de montagne pour la reconquête de clients et l'intégration de enjeux environnementaux.*

MOBILITES : Encourager les mobilités touristiques durables, accessibles et intermodales pour « ma région sans carbone ».

★ *Développer et favoriser une offre de mobilité bas carbone.*

PROXIMITE ET FILIERES : Développer le tourisme de proximité, privilégier les filières dites « douces » (écotourisme, cyclotourisme, itinérance pédestre, activités de pleine nature, arts de vivre ...) et favoriser la transition écologique de filières clé (croisières).

★ *Devenir la première région du tourisme durable de France.*

FONCTION SUPPORT : Pilotage et gouvernance.

★ *Devenir la Région leader de l'observation touristique.*

SOMMAIRE



★ **Sud Entreprises**



★ **Dispositifs tourisme**



★ **Métiers et compétences**

SUD ENTREPRISES

La boîte à outils pour le financement et l'accompagnement des entreprises régionales

Initié en 2016, le **FIER** (Fonds d'Investissement pour les Entreprises de la Région) a atteint son objectif de financer 10 000 entreprises et de mobiliser près de 300 millions d'euros en faveur de l'économie régionale grâce aux différents effets leviers, publics et privés.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDE-II) 2022-2028, l'exécutif a acté un objectif clair et ambitieux : **placer l'écologie au service de l'économie** et tendre vers une **économie régionale 100 % climat**, avec notamment l'adoption pour 2023 d'un **budget vert**.

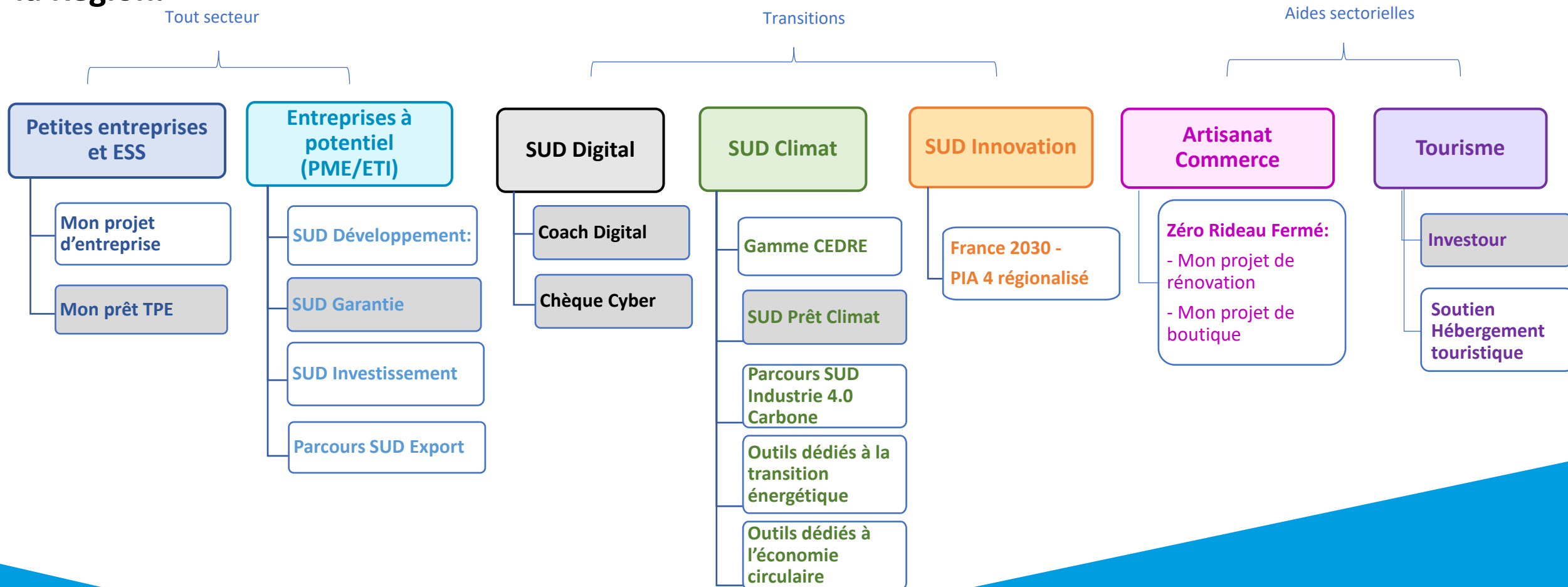
Les principaux objectifs de la nouvelle boîte à outils SUD Entreprises sont :

- Faire du **Plan climat et des enjeux environnementaux** le fil conducteur de l'intervention régionale en faveur des entreprises. Ceci se traduit par des évolutions des aides existantes et/ou la création d'aides nouvelles ciblées "Climat", mais aussi par de nouveaux critères de sélection des projets;
- **Simplifier les aides régionales pour donner plus de lisibilité aux chefs d'entreprises.** Les aides régionales, qu'elles soient financières ou non financières ont été simplifiées, orientée usagers et leurs modalités d'intervention (taux, montants, ...) précisés et harmonisés ;
- Accompagner **50 000 entreprises** pour **400 millions d'euros** d'ici 2028.

SUD ENTREPRISES

La boîte à outils pour le financement et l'accompagnement des entreprises régionales

Les professionnels de l'économie touristique peuvent prétendre à la majorité des aides déployées par la Région.



* En gris: dispositifs en cours de déploiement

SUD ENTREPRISES

Zoom sur 2 dispositifs Sud Entreprises

Zéro Rideau Fermé

Artisans-commerçants de moins de 2 M€ de CA, qui accueillent du public et investissent dans leur établissement (travaux de second œuvre, aménagement, matériel) **sur les centres-villes de 139 communes de la région** ou ayant suivi un accompagnement au développement des réseaux consulaires dans « Mon projet d'entreprise ».

Subvention d'investissement de 2 000 à 5 000 euros à hauteur de 40% des dépenses éligibles.

Bonification : taux d'intervention de 50% avec une aide maximale de 6 250€ sur des critères environnementaux et **70% pour 7000 € d'aide maximale pour des dépenses liées aux économies d'énergie.**



Gamme Cedre

Une gamme de 3 dispositifs pour accompagner les **démarches de RSE et de transition écologique** des entreprises.

- **CEDRE Premiers Pas**

Accompagnement des entreprises à la **concrétisation de leurs premières actions de transition écologique.**

Subvention forfaitaire sur une prestation de conseil d'un expert référencé par la Région: **3000€** sur une facture acquittée de min. 3750€.

- **CEDRE Ambition**

Appel à projet annuel (de l'automne à mi-janvier). **Accompagnement des entreprises dans la formalisation de leur démarche RSE.**

Entreprises ayant au moins 1 bilan et 2 ans d'existence.

- **CEDRE Investissement:**

Cet outil permet de financer les investissements écologiques des entreprises CEDRE.

Lauréats CEDRE **Premiers Pas** : **subvention d'investissement de 7000€** forfaitaires sur un montant min. de 10 000€/Lauréats **CEDRE Ambition**: **subvention d'investissement de 100 000€ max.**

La Région vous accompagne
de la création à la transmission
de votre entreprise

Cliquez sur la bonne adresse
entreprises.maregionsud.fr



maregionsud.fr



plus d'infos



1^{er} PARTENAIRE
DES ENTREPRISES



SUD ENTREPRISES

S'INFORMER - NOUS CONTACTER

La Région a impulsé depuis 2016 la création d'outils au service des entreprises pour simplifier leurs démarches et rendre l'action régionale plus lisible à travers un guichet unique élargi : **Le Portail Entreprises**.

Cet outil, accessible à l'adresse entreprises.maregionsud.fr ou le **0 805 805 145**, fournit un **point d'accès central pour toutes les entreprises régionales** recherchant des informations sur l'accompagnement et le financement proposés par la Région et ses partenaires.

Il simplifie ainsi l'accès à l'information quels que soient leur secteur d'activité et leur taille et répond à deux engagements pris dans le cadre du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) :

- ✓ Simplifier la relation-entreprises
- ✓ Soutenir les entreprises dans chaque phase de leur vie

Les dispositifs réservés aux acteurs du tourisme

Pour accompagner spécifiquement les territoires et les entreprises



2 aides sectorielles de Sud Entreprises – Sud Tourisme

- ✓ **INVESTour**
- ✓ **Soutien à l'hébergement touristique**



3 dispositifs spécifiques

- ✓ **Attract Congresses and Events (ACE)**
- ✓ **Territoires touristiques d'avenir (TTA)**
- ✓ **Sites touristiques exemplaires (Sitex)**



Les dispositifs réservés aux acteurs du tourisme

Sud Entreprises-Sud Tourisme

INVESTour (*Disponible en fin d'année*)

Prêt participatif qui vise à renforcer les fonds propres des entreprises du tourisme au sens large.

INVESTour ciblera les TPE/PME en phase de création, de développement, de reprise/transmission.

Prêt participatif de 50 000 € à 350 000 € avec un prêt bancaire privé de même montant et taux.

RÉGION
SUD / INVEST

[INVESTour, pour se développer et consolider ses fonds propres - Entreprise \(mregionsud.fr\)](http://mregionsud.fr)

Cadre de soutien à l'hébergement touristique

Aide visant à soutenir une offre d'hébergement marchand de qualité, exemplaire et environnementale.

Rénovation, montée en gamme et diversification de l'offre, via notamment le vélotourisme, l'accessibilité des publics handicapés et le logement des saisonniers.

Subvention d'investissement allant jusqu'à 100 000€

Prime de 5 000€ à 10 000€ pour les entreprises ayant un label environnemental avant ou après travaux.

Plancher minimum de travaux fixé à 15 000 €/7000 € pour les équipements liés à l'accueil des clientèles vélo-touristiques.

[soutien à l'investissement pour la modernisation des hébergements touristiques – Entreprise \(mregionsud.fr\)](http://mregionsud.fr)

Les dispositifs réservés aux acteurs du tourisme

Pour accompagner spécifiquement les territoires et les entreprises

Attract Congresses and Events (ACE)

un appel à projet pour capter et soutenir de grands événements professionnels (LINKEUS).

Prérequis d'un engagement éco-responsable

Evaluation du montant accordé: fonction de la **nature**, de la **taille**, des **caractéristiques** propres de l'événement, des engagements du porteur en matière d'**éco-responsabilité** et de **valorisation de la région**, de la capacité de l'organisateur à **associer les compétences** des entreprises **du territoire**.

Subvention de fonctionnement, deux volets :

- international et en particulier européen (montant de 10 à 80 K€)
- national et régional (montant de 7 à 20 K€)

[Appel à projet en faveur de l'accueil et de la conquête de grands évènements économiques - Entreprise \(maregionsud.fr\)](http://maregionsud.fr)

Territoires touristiques d'avenir (TTA)

Cadre d'intervention au bénéfice du développement touristique durable des territoires.

Accompagnement des transitions numérique et environnementale, afin d'assurer la pérennité de l'attractivité de la destination Provence-Alpes-Côte d'Azur.

- **Soutien à l'attention des intercommunalités/offices de tourisme intercommunaux (actions de développement touristique, numérique et durable).**
- **Soutien à l'échelle intercommunautaire (destinations Ecrins, Mercantour, Verdon, Ventoux et Serre-Ponçon).**

Echelon	Fonctionnement		Investissement		Total maximum
	Taux	Plafond	Taux	Plafond	
Intercommunal	50%	30 000 €	50%	60 000 €	60 000 €
Intercommunautaire	50%	70 000 €	50%	100 000 €	100 000 €

Les dispositifs réservés aux acteurs du tourisme

Pour accompagner spécifiquement les territoires et les entreprises

Sites touristiques exemplaires (Sitex)

Appel à projets consacré à **l'expérience client, la mise en valeur du tourisme et la gestion des flux.**

Subvention en **investissement** visant à aider des opérations d'amélioration de l'expérience client de sites emblématiques forts, ou à fort potentiel de développement, ainsi que des projets de pilotage numérique des flux touristiques, dans l'optique de favoriser un développement pérenne de ces sites mais, également, d'optimiser les conditions d'accueil et d'information des visiteurs. **(mise en tourisme : 200 000 € maximum 40 % - et flux 80 000 € maximum - 60 % + mise à disposition d'une AMO régionale)**

Dans cet appel à projet, une **offre spécifique** est prévue pour **4 à 6 grands sites majeurs.**

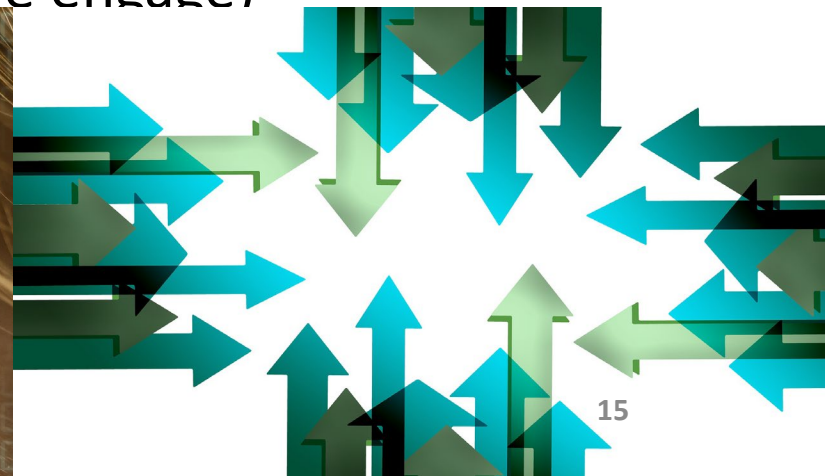
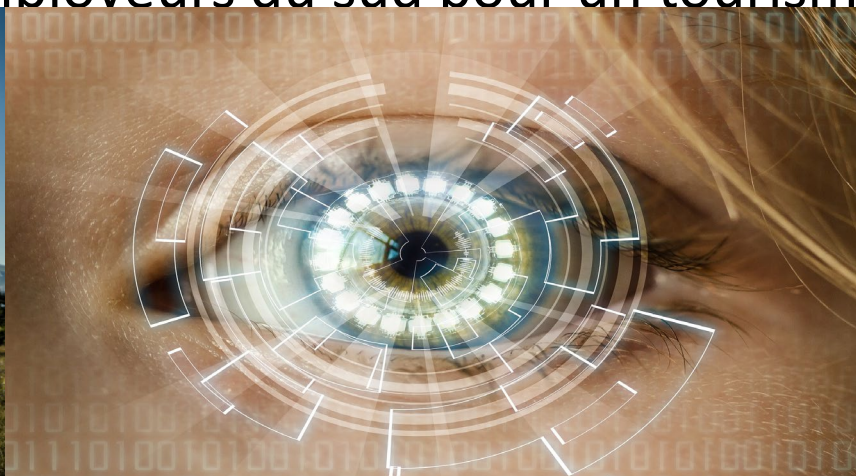
[Sites touristiques exemplaires : Expérience client et gestion des flux touristiques - Ma Région Sud \(maregionsud.fr\)](https://www.maregionsud.fr)



Focus actions compétences et métiers

Professionnalisation des acteurs du tourisme par la valorisation des métiers et le développement de compétences

- ✓ **Commande publique régionale de formation**
- ✓ **Orientation, information métiers**
- ✓ **Fonds d'innovation formation secteur Tourisme Hôtellerie Restauration**
- ✓ **Cèdre Premiers pas**
- ✓ **Ardan Tremplin**
- ✓ **Adopte un jeune**
- ✓ **PCRH (Prestation conseil en ressources humaines)**
- ✓ **Geste (Groupement d'employeurs du sud pour un tourisme engagé)**





Focus actions compétences et métiers

Professionnalisation des acteurs du tourisme par la valorisation des métiers et le développement de compétences

La commande publique régionale de formation

Plus de 4M°€ programmés pour le secteur du « tourisme, de la restauration et des commerces de bouche » avec 633 places dans la programmation du **marché compétences professionnelles**

+ 7 actions commandées pour un effectif de 82 places dans le cadre de la **convention renforcée avec Pôle emploi**.

A noter que les formations de ce secteur se retrouvent aussi dans une large mesure dans le domaine « animation, sport, loisirs » qui représente plus de 6 M°€. Ce dernier est prépondérant dans les départements alpins où il représente 42% des effectifs programmés.

Orientation, information métiers

Partenariat avec **Les fédérations professionnelles (UNAT, UMIH, FRHPA)** permettant :

- **La promotion des évènements**
- L'agrégation de ressources et actualités concernant les **filières et les métiers qui recrutent**.
- Le **montage de focales métiers**
- L'appui au **montage de webinaires #métiers** (partenariat AEF et Studyrama).
- **CartoSud** [CartoSud \(millionroads.com\)](http://millionroads.com) permet d'aller à la rencontre de professionnels qui témoignent et donne une vue des parcours de formation possibles dans le secteur.

Focus actions compétences et métiers

Professionnalisation des acteurs du tourisme par la valorisation des métiers et le développement de compétences

Collaboration interservices : formation / tourisme

Le fonds d'innovation pour la formation voté par les élus régionaux en 2018 a été décliné par filières. Ce fonds va évoluer en 2023, avec la mise en place de nouveaux critères, sur la base du bilan de 5 années d'expérimentation.

L'appel à projets dédié au tourisme a permis de financer 2 projets et plusieurs sont en cours d'instruction.

- FOOD TALENTS par le CFA de 3 caps
- Mooc de recrutement par Tourism academy

[Formations Professionnelles Innovantes pour les Métiers du Tourisme - Ma Région Sud \(maregionsud.fr\)](https://www.maregionsud.fr)

Cèdre Premiers pas

Dispositif adapté aux entreprises novices, pour la concrétisation de leurs premières actions de transition écologique.

Financement de l'accompagnement de la démarche par un accompagnateur-expert.

[Se référer à la présentation de Sud Entreprises](#)

[CEDRE Premiers pas - Entreprise \(maregionsud.fr\)](https://www.maregionsud.fr)

Focus actions compétences et métiers

Professionnalisation des acteurs du tourisme par la valorisation des métiers et le développement de compétences

Ardan Tremplin

Accompagner les demandeurs d'emploi longue durée vers l'emploi durable.

Il permet aux PME d'intégrer pendant 6 mois un demandeur d'emploi « pilote de projet » qui sera chargé de développer une activité nouvelle dans l'entreprise ou préparer sa reprise de l'entreprise

- **Faire découvrir les métiers des filières en tension**
- **Permettre aux chefs d'entreprises de collaborer avec des « pilotes de projet »** dont le savoir être et la posture en situation de travail ont été verrouillés grâce aux ateliers soft skills organisés en amont
- **Former les pilotes de projets**, notamment au travers de la formation au titre d'entrepreneur de la petite entreprise (TEPE)

Adoptez un jeune

Soutenir les chefs d'entreprise du territoire grâce à 3 dispositifs d'aides à l'embauche.

Jeunes en entreprises pour faciliter l'entrée des jeunes sur le marché du travail en encourageant les entreprises à recruter ;

Job Etudiants pour inciter à employer des étudiants pendant leur parcours de formation pour lutter contre les ruptures sociales et prévenir les décrochages ;

Stages en entreprise pour inciter à prendre des étudiants en stage gratifié pendant leur parcours de formation pour lutter contre les ruptures sociales et prévenir les décrochages

Réflexion en cours pour le tourner spécifiquement vers les métiers du tourisme

Focus actions compétences et métiers

Professionnalisation des acteurs du tourisme par la valorisation des métiers le développement de compétences

Prestation conseil en ressources humaines (PCRH)

Dispositif de diagnostic-conseil en gestion des ressources humaines.

En partenariat avec la Direction régionale de l'économie, l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets) et en collaboration avec les opérateurs de compétences AFDAS et AKTO.

Prestation gratuite de conseil personnalisé, afin d'aider les entreprises à adapter leur organisation de travail et la gestion de leurs ressources humaines à leur situation financière et à leur stratégie de développement.

Groupement d'employeurs du sud pour un tourisme engagé (Geste)

Groupement d'employeurs réservé aux emplois du tourisme, en partenariat avec la Dreets et le Lab RSE.

Une équipe sans but lucratif, au service de ses adhérents, pour accompagner le(s) salarié(s) comme un employeur unique avec un soutien RH établi.

[Se référer à la présentation du Comité régional du tourisme](#)

Une élaboration partenariale du Schéma de développement du tourisme et des loisirs 2023-2028 ainsi que des dispositifs attenants a été privilégiée en lien, notamment, avec :

Le Comité régional de tourisme, les 6 départements et leurs agences de développement, les fédérations régionales des offices de tourisme, de l'hôtellerie de plein air, des gîtes de France, des métiers et de l'industrie hôtelière, Linkeus, l'UNAT, les directions et les agences régionales de l'Etat, les parcs naturels régionaux et nationaux, les filières, ...



**Retrouvez la version complète du schéma
et le détail des programmes sur**

WWW.maregionsud.fr

Et sur WWW.entreprises.maregionsud.fr

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Remerciements au CRT et à Linkeus pour la mise à disposition de leurs images

Droits réservés des photos issues des banques d'images Mediathèque du CRT, The Explorers/ Région Sud, Pixabay

Les photographes: Sébastien Delarque, Catherine Chillio, M Di Ducca, C.Robion, S.Dragon, Valentin Pacaut.
